2004-2005

Annual Report

Finance

Rapport annuel

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2004-2005 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

November 2005

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-258-3

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2004-2005

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Novembre 2005

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-258-3

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

2004-2005

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

106-02782/

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2004, to March 31, 2005.

Respectfully submitted,

Jeannot Volpé
Minister

Jeannot Volpé
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2004-2005.

Respectfully submitted,

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Jeannot Volpé

Jeannot Volpé
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2004-2005.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

John E. Mallory

Table of Contents

Mission Statement 3

Introduction 4

Year in Review 8

Performance Measurement Indicators 12
- Goal 1 – Fiscal 12
- Goal 2 – Credit Rating 13

Legislation 14

Board of Management 18

Organizational Chart 20

Expenditure Status Report by Program / Primary 21

Communications Services 22

Finance and Administration Division 23
- Financial Services 23
- Human Resources 24
- Information Management and Technology 26
- Policy and Planning 28

Fiscal Policy Division 29
- Intergovernmental Fiscal Relations 30
- Fiscal Policy and Economics 31

Budget and Financial Management Division 35
- Budget Preparation and Monitoring 35

Treasury Division 37
- Financial Operations and Policy 37
- Liability and Risk Management 38
- Treasury Services 40
- Investor Relations 40

Revenue and Taxation Division 42
- Tax Policy 42
- Revenue Administration 46
- Strategic Business Initiatives 58

Table des matières

Énoncé de mission 3

Introduction 4

Bilan de l'année 8

Indicateurs de mesure du rendement 12
- Objectif 1 – Gestion financière 12
- Objectif 2 – Cote de solvabilité 13

Lois 14

Conseil de gestion 18

Organigramme 20

État des dépenses par poste budgétaire 21

Service des communications 22

Division des finances et de l'administration 23
- Services financiers 23
- Ressources humaines 24
- Gestion de l'information et de la technologie 26
- Politiques et planification 28

Division des politiques fiscales 29
- Direction des relations financières intergouvernementales 30
- Direction de la politique fiscale et de l'économique 31

Division de la gestion financière et du budget 35
- Préparation et suivi du budget 35

Division de la trésorerie 37
- Politiques et opérations financières 37
- Gestion du passif et des risques 38
- Services de trésorerie 40
- Relations avec les investisseurs 40

Division du revenu et de l'impôt 42
- Politiques de l'impôt 42
- Administration du revenu 46
- Initiatives stratégiques de gestion 58

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie, efficacité et efficience.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes; Harmonized Sales Tax; tobacco taxes; gasoline and motive fuel taxes; property taxes; fiscal equalization payments; Canada Health Transfer and Canada Social Transfer, as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic outlook, which provides a basis for estimating revenues. Estimated revenues are viewed in the context of anticipated expenditures to establish a fiscal outlook. The department recommends and analyzes ideas to implement the government's tax policy objectives and assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenue. Treasury functions include arranging the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements; administration of the Province's banking arrangements; management of the provincial debt; sinking fund investments and investor relations.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, dont l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la taxe de vente harmonisée, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'essence et les carburants, les impôts fonciers, les paiements de péréquation fiscale, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les droits de licence et les jeux de hasard.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, les pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le ministère veille à fournir au gouvernement une idée claire des perspectives économiques de la province comme point de départ pour évaluer les recettes. Les recettes sont estimées dans le contexte des dépenses anticipées afin d'établir les perspectives financières. Le ministère recommande et analyse des idées pour la mise en œuvre des objectifs en matière de politique fiscale et s'assure que les recettes suffisent à financer les priorités gouvernementales.

Le ministère participe aussi à d'autres activités qui influent sur les recettes de la province. Ses fonctions de trésorerie consistent à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie du gouvernement au jour le jour, à administrer les ententes bancaires du gouvernement, à gérer la dette provinciale et à voir au placement du fonds d'amortissement et aux relations avec les investisseurs.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le côté des coûts comprend les intérêts, les frais de change et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créances et à l'amortissement de la dette provinciale.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments) and a reduced cost of borrowing directly tied to the Province's credit rating.

Le côté des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette de la province (placement du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt, qui est directement attribuable à la cote de solvabilité de la province.

The tipping of the balance in the cost/benefit equation to the benefit side reduces the amount of provincial revenue needed to service the debt. Resources can then be invested in the government's economic and social agenda.

L'inclinaison de la balance en faveur des avantages dans l'équation coûts-avantages a pour effet de réduire le montant des recettes provinciales nécessaires pour amortir la dette, ce qui permet d'investir des ressources dans les programmes économiques et sociaux du gouvernement.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on health and social transfers and the Equalization Program, which together comprise nearly 35 per cent of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the Canada Revenue Agency.

Les relations fédérales-provinciales influencent aussi les recettes provinciales. Le ministère participe également aux négociations et aux consultations intergouvernementales, et fournit des conseils au gouvernement sur le transfert en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, dont les paiements comptent pour à peu près 35 pour cent des recettes de la province. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes avec d'autres ordres de gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec l'Agence du revenu du Canada.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

Dans l'équation recettes-dépenses, le côté des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant un exercice ou une période en particulier. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes pre-budget public consultations, the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the legislature.

Le ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend les consultations publiques prébudgétaires, la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Ce budget expose le plan financier général pour l'année et renferme les détails sur les affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified and addressed through appropriate action.

Dès que le budget est approuvé, le ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les revenus qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées et contrées au moyen de mesures appropriées.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

Le ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé des ministres du Cabinet, responsable de la gestion financière du gouvernement.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

Le ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

To meet these responsibilities during 2004-2005, the department was authorized to hire up to 207 individuals on a full-time, casual or contract basis. These employees are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

Pour s'acquitter de ces responsabilités en 2004-2005, le ministère était autorisé à recruter jusqu'à 207 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ces employés sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à la réalisation des objectifs.

For 2004-2005, the department had an annual operating budget of $11.99 million, exclusive of municipal finances, which was a reduction of $0.6 million from 2003-2004.

Pour 2004-2005, le ministère disposait d'un budget de fonctionnement annuel de 11,99 millions de dollars, à l'exclusion des finances municipales, ce qui représente une réduction de 0,6 million de dollars par rapport à 2003-2004.

Senior management looked at the best combination of options to achieve the reduction. The department met the target, primarily by reducing the wage bill, but took action in other areas. For example, expenditures were reduced and operational efficiencies were achieved.

La haute direction a examiné la meilleure combinaison d'options pour faire cette réduction. Le ministère a atteint son objectif, grâce surtout à une baisse de la masse salariale. Il a cependant pris d'autres mesures. Les dépenses ont été diminuées, par exemple, et des économies ont été réalisées sur le plan des opérations.

A Workforce Adjustment Program was put in place to mitigate the impact on employees. The department reduced its size by nine employees, using a combination of retirements, redeployments and elimination of vacant positions. No workers were laid off.

By the end of the fiscal year, the department had lived within its means, treated employees compassionately and achieved a five per cent budget reduction.

This annual report highlights activities and operations for 2004-2005 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Un programme de réaménagement des effectifs a été mis en place pour atténuer les répercussions sur les employés. Le ministère a diminué sa taille de neuf employés, grâce à une combinaison de retraites, de réaffectations et de postes vacants éliminés. Aucun employé n'a été mis à pied.

À la fin de l'exercice financier, le ministère avait vécu selon ses moyens, traité ses employés avec compassion et réalisé une réduction budgétaire de cinq pour cent.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et opérations de 2004-2005 et fournit des renseignements sur le mandat du ministère, sur l'environnement dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

Despite a soaring Canadian dollar and high oil prices, the Canadian economy rebounded in 2004 from its 2003 slowdown. At the national level, real gross domestic product (GDP) grew 2.8% in 2004 while New Brunswick's economy expanded 2.0%. During 2005, real GDP was projected to advance 2.1% in this province.

At budget time, the projection was a balanced budget in 2004-2005, with a modest reduction in net debt of $2.4 million and a surplus for accounting purposes of $54.3 million. The audited financial statements show that the final result for the fiscal year was a reduction in net debt of $131.5 million and a surplus of $242.2 million. This was largely attributable to successful negotiations with the federal government for increased federal transfers for health care and through the Equalization Program.

Consistent with the government's *Prosperity Plan*, competitive taxation is a key priority. Thus, the 2004-2005 budget contained no new taxes and no tax increases. It did contain lower taxes for small businesses. Effective July 1, 2004, the small business corporate income tax rate was reduced from 3% to 2.5%, and the income threshold increased from $400,000 to $425,000.

The government continued to make significant progress in lowering personal income taxes. Effective Jan. 1, 2005, provincial personal income tax credit amounts and tax brackets were indexed to guard against inflation. Indexation was extended to include the Low-Income Tax Reduction.

Bilan de l'année

Malgré la montée en flèche du dollar canadien et les prix élevés du pétrole, l'économie canadienne a rebondi en 2004 après le fléchissement observé en 2003. Une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 2,8 % a été enregistrée à l'échelle nationale en 2004, tandis que l'économie du Nouveau-Brunswick a connu une croissance de 2,0 %. Pour 2005, on avait prévu une croissance du PIB réel de 2,1 % dans la province.

Au moment du budget, on prévoyait un budget équilibré pour 2004-2005, accompagné d'une légère réduction de 2,4 millions de dollars de la dette nette et d'un surplus de 54,3 millions aux fins de comptabilité. Selon les états financiers vérifiés, le résultat final de l'exercice financier a été une réduction de la dette nette de 131,5 millions de dollars et un excédent de 242,2 millions de dollars, grâce surtout aux négociations fructueuses avec le gouvernement fédéral visant l'augmentation des transferts relatifs à la santé et les transferts du Programme de péréquation.

Conformément au *Plan de prospérité* du gouvernement, la principale priorité est une imposition compétitive. Le budget de 2004-2005 ne prévoyait pas de nouveaux impôts ni d'augmentations fiscales. Il contenait cependant une diminution de l'impôt des petites entreprises. Le 1er juillet 2004, le taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise est passé de 3 % à 2,5 %, et le seuil de revenu a augmenté de 400 000 $ à 425 000 $.

Le gouvernement a continué de réaliser des progrès considérables par rapport à la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers. En date du 1er janvier 2005, les montants de crédits d'impôts provinciaux sur le revenu et les tranches d'imposition ont été indexés afin d'assurer une protection contre l'inflation. L'indexation a été élargie de manière à inclure la réduction de l'impôt applicable aux faibles revenus.

Property tax relief has also been provided to qualifying non-profit housing organizations that have low-income rental property. The change took effect for the 2005 taxation year.

Les organismes de logement sans but lucratif admissibles ont obtenu une exonération de l'impôt foncier provincial applicable aux ensembles locatifs pour ménages à faible revenu. Le changement est entré en vigueur durant l'année d'imposition de 2005.

An exemption was provided from provincial and municipal property tax for all property, used for educational purposes, owned by St. Stephen's University and the St. Stephen's Association for Christian Education Inc. Such an exemption took effect for the 2004 taxation year for property, excluding property used for commercial purposes, owned by the four publicly-funded universities.

Les propriétés utilisées à des fins éducatives et appartenant à l'Université St. Stephens et à la St. Stephen's Association for Christian Education Inc. ont obtenu une exonération de l'impôt foncier provincial et municipal. Une exemption semblable est entrée en vigueur durant l'année d'imposition de 2004 pour toutes les propriétés des quatre universités subventionnées par l'État, sauf celles qui sont utilisées à des fins commerciales.

The *Taxpayer Protection Act* was proclaimed during this fiscal year. This law requires a binding referendum vote before establishing any new taxes, increasing the HST, or putting tolls on any New Brunswick highways.

La *Loi sur la protection des contribuables* a été promulguée au cours de l'exercice financier. Cette loi exige un référendum ayant force exécutoire avant l'instauration de tout nouvel impôt, l'augmentation de la TVH ou l'imposition de nouveaux péages routiers au Nouveau-Brunswick.

During this fiscal year, New Brunswick's credit rating was upgraded by Moody's Investor Services and Dominion Bond Rating Service and was affirmed by Standard and Poor's. This province continues to enjoy the best credit rating east of Ontario, as measured by all three agencies. This is a crucial factor affecting the cost to the Province of borrowing money and influencing how external entrepreneurs view the province as a place to do business.

Au cours de l'exercice financier, les agences Moody's Investor Services et Dominion Bond Rating Service ont augmenté la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick, et cette cote a été confirmée par l'agence Standard and Poor's. Selon les indicateurs de ces trois agences, notre province continue de profiter de la meilleure cote de solvabilité à l'est de l'Ontario. Il s'agit d'un facteur crucial qui influe sur le coût d'emprunt du gouvernement et sur la façon dont les entrepreneurs de l'extérieur perçoivent la province comme endroit où faire des affaires.

Another important development during the year was a change in the way the Province accounts for tangible capital assets. Tangible capital assets are non-financial assets such as buildings, highways and vehicles. The change, which was required by the Public Sector Accounting Board, means that the surplus/deficit will be calculated differently in the future because it will reflect the amortization of assets over time.

Le changement apporté à la façon dont le gouvernement comptabilise les immobilisations corporelles est un autre développement important survenu durant l'année. Les immobilisations corporelles sont des éléments d'actif non financiers, comme les édifices, les routes et les véhicules. Ce changement, demandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, signifie que l'excédent ou le déficit sera calculé différemment dorénavant, car il tiendra compte de l'amortissement des éléments d'actif au fil du temps.

A major development in provincial-municipal financing arrangements took place in the autumn of 2004. A new, four-year unconditional grant mechanism was announced. It provides municipalities with stability and predictability for planning purposes. The new mechanism will provide an additional $21 million in funding over four years, relative to the 2004 level. As a result, no municipality will receive less than it did in 2004. All 103 municipalities will see their unconditional grant increase over the period.

The rising cost of health care is an ongoing fiscal challenge. New Brunswick played a major role in the discussions that led to the federal government's September 2004 10-year Plan to Strengthen Health Care. New Brunswick's share of the additional health transfers is an estimated $415 million over six years. This included $42 million in 2004-2005, funds which helped the Province to accelerate its Provincial Health Plan.

New Brunswick was also successful in negotiating and achieving a commitment from the federal government to enhance payments under the Equalization Program. A new Equalization framework was adopted in October 2004, resulting in additional funding of $152 million for this province in 2004-2005 and more than $100 million in 2005-2006. The government will continue to lobby for further enhancements and improvements to the program during ongoing discussions with the federal government and with the Equalization panel and the fiscal imbalance panel. New Brunswick is pushing for the adoption of a national average standard with full revenue coverage.

L'automne 2004 a vu un développement majeur sur le plan des arrangements financiers provinciaux-municipaux. Un nouveau système de subventions sans condition de quatre ans a été annoncé. Il assure aux municipalités un financement stable et prévisible pour les besoins de la planification. Par rapport au niveau de financement de 2004, ce nouveau système fournira des fonds supplémentaires de 21 millions de dollars sur quatre ans. Aucune municipalité ne recevra donc un montant inférieur à celui de 2004. La subvention sans condition de toutes les 103 municipalités augmentera au cours de cette période.

La hausse des coûts des soins de santé représente un défi financier continu. Le Nouveau-Brunswick a joué un rôle majeur durant les discussions qui ont abouti en septembre 2004 au plan décennal du gouvernement fédéral pour renforcer les soins de santé. La part des transferts supplémentaires du Nouveau-Brunswick s'élève à environ 415 millions de dollars répartis sur six ans. Ces transferts comprennent les fonds de 42 millions de dollars qui ont aidé le gouvernement à accélérer son plan provincial de santé en 2004-2005.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mené des négociations fructueuses, obtenant du gouvernement fédéral un engagement à l'égard de l'augmentation des paiements du Programme de péréquation. Grâce au nouveau plan de péréquation adopté en octobre 2004, la province recevra des fonds supplémentaires de 152 millions de dollars en 2004-2005 et plus de 100 millions de dollars en 2005-2006. Durant ses discussions avec le gouvernement fédéral et les groupes d'experts en matière de péréquation et de déséquilibre fiscal, le gouvernement continuera d'exercer des pressions en vue d'apporter d'autres améliorations au programme. Il fait des pressions pour l'adoption d'une norme nationale moyenne qui tiendrait compte de l'éventail complet des recettes assujetties à la péréquation.

In December 2004, the 2005-2006 Capital Budget was unveiled by the finance minister. It highlighted the government's ongoing commitment to invest more in health and senior care, education and infrastructure, including rural roads. At $423.8 million in gross capital spending, the capital budget was 13.7 per cent higher than the 2004-2005 revised budget.

Le ministre des Finances a dévoilé le budget des dépenses en capital de 2005-2006 en décembre 2004. Ce budget met au premier plan l'engagement continu du gouvernement à investir davantage dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et l'infrastructure, y compris les routes rurales. Prévoyant des dépenses brutes en immobilisations de 423,8 millions de dollars, le budget représente une augmentation de 13,7 % par rapport aux chiffres révisés de 2004-2005.

As the fiscal year drew to a close, the finance minister issued a pre-budget document and visited nine communities to hear from the public. The premier also held numerous sectoral forums with stakeholders and interest groups. The input received was used to prepare the 2005-2006 budget speech and spending estimates. The government continues to focus on sound fiscal management, consisting of balanced budgets, debt reduction and competitive taxation.

L'exercice financier tirant vers sa fin, le ministre des Finances a dévoilé un document prébudgétaire et visité neuf communautés afin d'entendre les suggestions du grand public. Le premier ministre a aussi tenu de nombreux forums sectoriels réunissant les intervenants et les groupes d'intérêts. Les suggestions recueillies ont été utilisées pour préparer le discours du budget de 2005-2006 et les prévisions de dépenses. Le gouvernement continuera de se concentrer sur une gestion financière saine, incluant des budgets équilibrés, la réduction de la dette et une imposition compétitive.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period from 2004-2005 to 2007-2008.

Indicator

Cumulative balance over four-year period.

Target

Total revenues must exceed all spending including capital, special purpose and special operating accounts to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year period.

Results

2004-2005 is the first fiscal year of the current four-year balanced budget period. A surplus of $131.5 million was achieved for balanced budget purposes.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2004-2005 à 2007-2008.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de quatre ans.

But visé

Les recettes globales doivent excéder toutes les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, pour que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

L'exercice financier de 2004-2005 est le premier de la période de budget équilibré de quatre ans en cours. Un excédent de 131,5 millions de dollars a été realisé aux fins du budget équilibré.

Source de renseignements

Ministère des Finances et Comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest in Eastern Canada.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Quebec, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

During the 2004-2005 fiscal year, Moody's Investor Services upgraded the Province's credit rating from A1 to Aa3 and the Dominion Bond Rating Service upgraded the rating from A to A(high). Standard and Poor's affirmed the Province's AA- rating. All three agencies now rate the Province of New Brunswick the highest in Eastern Canada.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au premier rang de l'Est du Canada.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celles du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A et le niveau AA sera visé.

Résultats

Pendant l'exercice financier de 2004-2005, l'agence Moody's Investor Services a augmenté la cote de solvabilité de la province, la faisant passer de A1 à Aa3, et l'agence Dominion Bond Rating l'a augmentée de A à A (élevé). L'agence Standard and Poor's a confirmé la cote AA- de la province. Les trois agences accordent maintenant au Nouveau-Brunswick la cote la plus élevée à l'Est du Canada.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les meilleures agences d'évaluation du crédit.

Legislation - March 31, 2005

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Balanced Budget

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Electricity (except sections 17(2)(c), 17(4), 17(5)(c), 38(1), 51 and 143)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax

Loan

Metallic Minerals Tax

Mining (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Lois - 31 mars 2005

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le ministère des Finances

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Budget équilibré

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Électricité (les articles 17(2)c), 17(4), 17(5)c), 38(1), 51 et 143)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Municipal Assistance (except subsections 3(1) and sections 5 and 9)

Municipalities (subsection 19(8) and paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Pari-Mutuel Tax

Provincial Loans

Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Small Business Investor Tax Credit

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Taxpayer Protection

Tobacco Tax

Aide aux municipalités (sauf le paragraphe 3(1) et les articles 5 et 9)

Municipalités (paragraphe 19(8) et alinéas 87.1(1)*b)* et (2)*b))*

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Pétrole et gaz naturel (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Taxe sur le pari mutuel

Emprunts de la province

Exploitation des carrières (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Protection des contribuables

Taxe sur le tabac

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en sa capacité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphes 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Statute	Board, Commission or Corporation
Lotteries (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick
Maritime Provinces Harness Racing Commission	Maritime Provinces Harness Racing Commission
New Brunswick Investment Management Corporation	New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation	New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation	New Brunswick Municipal Finance Corporation
Pay Equity	Pay Equity Bureau

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Loi	Conseil, commission ou société
Loteries (sauf les dispositions relatives au suivi de l'application de la *Loi* à l'intention des inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau-Brunswick
Commission des courses attelées des provinces Maritimes	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
Équité salariale	Bureau de l'équité salariale

Board of Management

The Board of Management is a committee of cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière.* Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions relatives à:

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et à l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses ministérielles;
- l'examen des budgets ministériels afin de s'assurer de leur conformité à la politique du gouvernement et aux objectifs de dépenses;
- la préparation et à l'établissement du budget d'immobilisations annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi qu'à la détermination et à la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en matière de ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the deputy minister of Finance. The board normally meets weekly.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed and accurate decisions.

In March 2005, the Board of Management was composed of the following cabinet ministers:

Jeannot Volpé	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Dale Graham	Vice-chair of the Board of Management, Deputy Premier and Minister of Supply and Services
Peter Mesheau	Minister of Business New Brunswick
Paul Robichaud	Minister of Transportation
Brenda Fowlie	Minister of the Environment and Local Government
Keith Ashfield	Minister of Natural Resources
Wayne Steeves	Minister of Public Safety
Rose-May Poirier	Minister of the Office of Human Resources
David Alward	Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture
Bruce Fitch	Minister of Energy

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les semaines.

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et elle joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur des questions à porter à l'attention du Conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du Conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées et précises.

En mars 2005, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Jeannot Volpé	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Dale Graham	Vice-président du Conseil de gestion, vice-premier ministre et ministre de l'Approvisionnement et des Services
Peter Mesheau	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Paul Robichaud	Ministre des Transports
Brenda Fowlie	Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Keith Ashfield	Ministre des Ressources naturelles
Wayne Steeves	Ministre de la Securité publique
Rose-May Poirier	Ministre du Bureau des ressources humaines
David Alward	Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture
Bruce Fitch	Ministre de l'Énergie

Department of Finance
March 31, 2005

Ministère des Finances
31 mars 2005

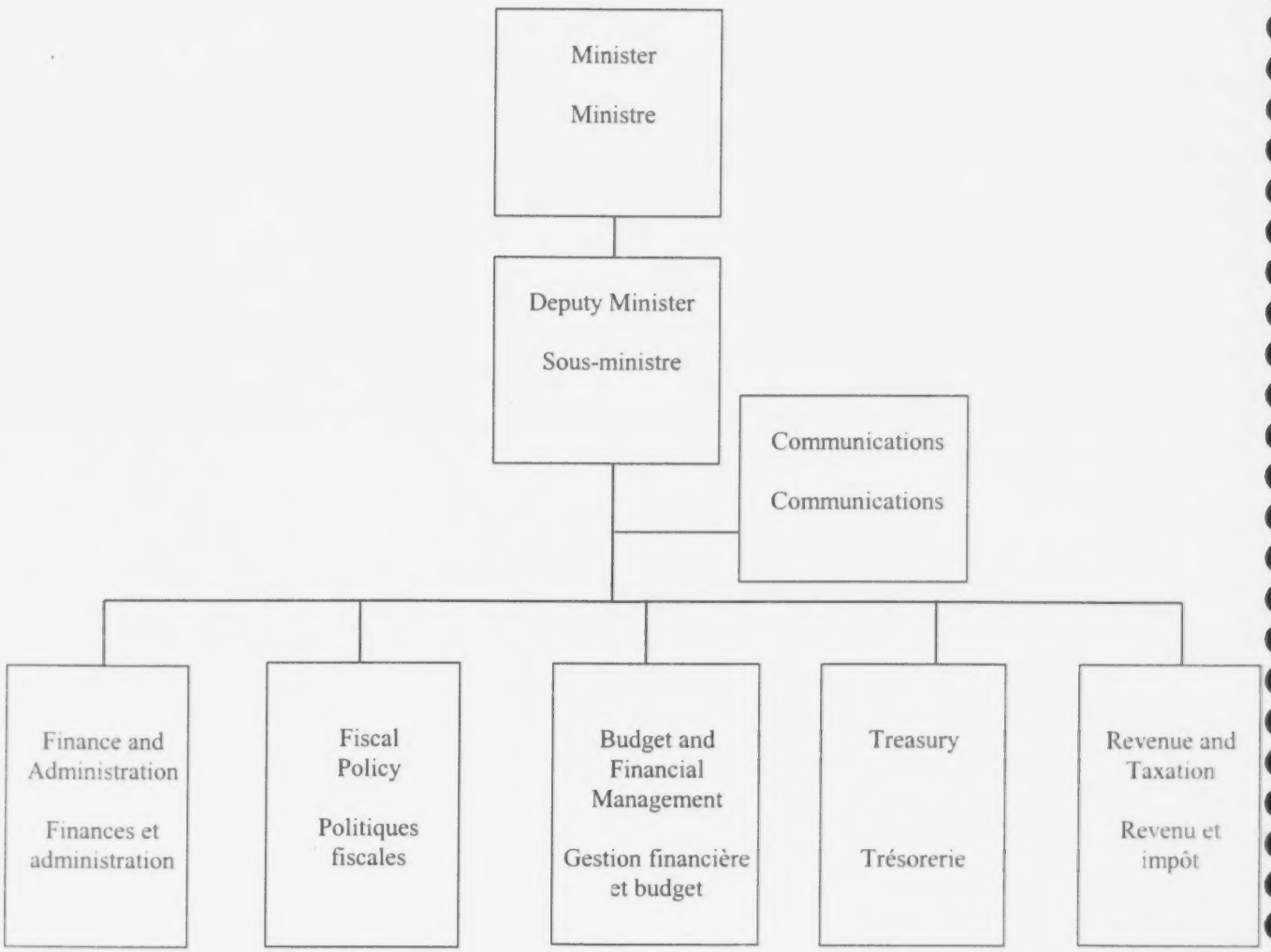

Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2005

25-01 - Financial Management

	Budget ($000)	Actual ($000)
Personal Services	9,339.8	8,992.5
Other Services	2,587.0	2,192.4
Materials and Supplies	240.8	139.3
Property and Equipment	161.1	362.9
Contributions and Grants	0	0
Debt and Other Charges	0	10.5
Chargeback Recoveries	(335.0)	(326.1)
TOTAL	**$11,993.7**	**$11,371.5**

The Financial Management program was under budget by $622.2 as a result of less than anticipated expenditures in personal services and overall operating costs.

25-03 Municipal Finances

	Budget ($000)	Actual ($000)
Contributions and Grants	62,620.0	62,757.5

The Municipal Finances program was $137.5 over budget due to a larger than anticipated increase in payments under the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement.

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2005

25-01 - Gestion financière

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Services personnels	9 339,8	8 992,5
Autres services	2 587,0	2 192,4
Fournitures et approvisionnements	240,8	139,3
Biens et matériel	161,1	362,9
Contributions et subventions	0	0
Frais de la dette et autres	0	10.5
Contrats et projets	(335,0)	(326,1)
TOTAL	**11 993,7 $**	**11 371,5 $**

Le Programme de gestion financière a enregistré un excédent budgétaire de 622,2 $ en raison de dépenses moins élevées que prévu au chapitre des services personnels et des charges d'exploitation.

25-03 Finances municipales

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Contributions et subventions	62 620,0	62 757,5

Le Programme des finances municipales a enregistré un déficit budgétaire de 137,5 millions de dollars en raison de l'augmentation plus élevée que prévue des paiements relatifs au partage des recettes municipales provenant des amendes.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick.

Communications Services is responsible to:

- develop communications strategies;
- monitor and analyze media coverage;
- handle media relations;
- provide advice to the minister and senior managers on communications issues;
- support the minister during the legislative session;
- write speeches and issue news releases;
- administer the department's Web site, and
- facilitate and organize the minister's pre-budget tour.

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur.

Le Service des communications a les responsabilités suivantes :

- élaborer des stratégies de communication;
- surveiller et analyser les reportages dans les médias;
- s'occuper des relations avec les médias;
- conseiller le ministre et la haute direction en matière de communication;
- assister le ministre durant les sessions de l'Assemblée législative;
- rédiger des discours et émettre des communiqués;
- administrer le site Web du ministère;
- préparer et organiser les tournées prébudgétaires du ministre.

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services to over 20 departments, agencies and commissions of government that have a staff complement of approximately 600.

As a shared services organization, the objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems. In so doing, better service can be provided in the fields of information technology and management, human resources and financial management.

Also included within the Finance and Administration Division is the Policy and Planning Branch whose activities are targeted strictly to the Department of Finance.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with departments, agencies and commissions to ensure annual budgets are consistent with the policies, priorities and spending targets of government. This is achieved through budget development; targeting financial, human and technological resources to achieve agreed upon priorities as defined in key policy documents, and doing it within the government's fiscal framework and assigned spending targets.

Once a budget is defined, the branch is directly involved in supporting organizational management as it moves through the various budget approval processes. The provision of accounting, financial advice, analysis and control functions, assets and risk management and financial reporting services in turn allows for the ongoing operational management of

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux à plus de 20 ministères, organismes et commissions du gouvernement qui ont un effectif d'environ 600 personnes.

À titre d'organisme de services communs, la division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs. Elle peut ainsi offrir de meilleurs services dans les domaines de la technologie de l'information et de la gestion, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

La Direction des politiques et de la planification fait aussi partie de la Division des finances et de l'administration. Les activités de cette direction visent strictement le ministère des Finances.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions pour faire en sorte que les budgets annuels soient conformes aux politiques et aux priorités du gouvernement, de même qu'à ses objectifs de dépenses. Elle assume cette responsabilité en élaborant les budgets, en ciblant les ressources financières, humaines et technologiques de manière à réaliser les priorités convenues dans les principaux documents de politique, et ce, dans les limites du cadre financier du gouvernement et des objectifs de dépenses attribués.

Une fois qu'un budget est établi, la direction offre un soutien direct à la gestion organisationnelle pendant qu'elle entreprend les divers processus de l'approbation budgétaire. La prestation de services de comptabilité, de conseils financiers, de fonctions d'analyse et de contrôle et de services de gestion de l'actif et des risques et de rapports financiers

these departmental, agency and commission budgets. It culminates in public accountability for financial management outcomes through the public accounts process.

Aside from the successful completion of cyclical responsibilities, branch efforts continued to be targeted at improving service levels to organizations supported through the more efficient use of available resources. This is made possible through technology, a medium that not only frees staff time to devote themselves to service at an interpersonal level but also improves the scope and timeliness of financial reporting and asset management.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for the provision of leadership and advice on human resources issues. At the traditional service level, these responsibilities include policy and procedure development, policy and procedure implementation and interpretation (Equal Employment Opportunity, Employee Family Assistance Program), employee compensation and benefit administration, staffing, job evaluation and classification, official languages, training, performance management (discipline, skill deficiencies, poor job match), and, to a lesser extent, labour relations issues given a predominantly non-union environment.

However, the traditional role of generalized human resources planning has been augmented with strategic human resources planning, organizational development and change management. This development is in response to a competitive job market for scarce human resources and organizational change in how government services are being delivered (e.g., e-government, alternate service delivery).

permet, en retour, la gestion opérationnelle continue des budgets de ces ministères, organismes et commissions. Cela mène à l'obligation de rendre des comptes au public, grâce au processus des comptes publics.

En plus d'avoir mené à bien ses responsabilités périodiques, la direction a poursuivi ses efforts pour améliorer les niveaux de service aux organismes qu'elle appuie en faisant une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Cela est possible grâce à la technologie, un média qui, en plus de libérer le personnel pour lui permettre de se consacrer au service sur le plan interpersonnel, améliore la portée et le caractère opportun des rapports financiers et de la gestion de l'actif.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a la responsabilité de fournir une direction et des conseils sur les questions relatives aux ressources humaines. Sur le plan des services traditionnels, ces responsabilités comprennent l'élaboration de directives et de façons de procéder, la mise en œuvre et l'interprétation des directives et façons de procéder (égalité d'accès à l'emploi, Programme d'aide aux employés et leur famille), l'administration des salaires et des avantages sociaux des employés, la dotation, l'évaluation et la classification des postes de travail, les langues officielles, la formation, la gestion du rendement (mesures disciplinaires, déficience d'habiletés, mauvais jumelage des travailleurs et des emplois) et, dans une moindre mesure, les questions des relations de travail dans un milieu en grande partie non syndiqué.

Cependant, l'ancien rôle de la planification générale des ressources humaines a été élargi pour inclure la planification stratégique des ressources humaines, le développement organisationnel et la gestion du changement. Cette démarche est due à un marché de travail concurrentiel pour des ressources numaines qui se font rares, de même qu'au changement organisationnel associé à la prestation des services gouvernementaux (eg, gouvernement électronique, diversification des modes de prestation des services).

These factors affect not only the skill sets and competencies of civil servants but also their numbers.

Ces facteurs influent non seulement sur l'ensemble des compétences et sur les habiletés des fonctionnaires, mais aussi sur leur nombre.

During 2004-2005, efforts continued to recruit and orient new employees. Fifteen competitions for full-time positions were processed; 41 individuals were hired for varying periods on a casual basis; 40 students were placed and two were hired under the Equal Employment Opportunity Program. In addition to the division's participation in the corporate orientation session titled Machinery of Government, one in-house orientation session was held to meet the information needs of new and existing employees.

Au cours de 2004-2005, les efforts visant le recrutement et l'initiation des nouveaux employés se sont poursuivis. Quinze concours ont été tenus, 41 personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, 40 étudiants ont été placés et deux personnes ont été engagées grâce au Programme d'égalité d'accès à l'emploi. En plus de la séance d'initiation générale intitulée « Rouages et fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick », une séance interne a été offerte pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

The Department of Finance is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice.

Le ministère des Finances tient à activement offrir et fournir des services de qualité dans la langue officielle de choix des membres du public.

Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that they meet the needs of clients and the public.

Tout au long de l'exercice, la direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

Twenty-three employees participated in second-language training.

Vingt-trois employés ont reçu une formation en langue seconde.

No complaints under the *Official Languages Act* were received during 2004-2005.

Au cours de l'exercice 2004-2005, aucune plainte n'a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Efforts were also expended on retaining valued government employees. Interdepartmentally, efforts included job classification reviews, of which 42 were completed, an activity acknowledging the relevance of income to employee retention.

Des efforts ont été déployés également pour conserver des employés valorisés du gouvernement. À l'échelle interministérielle, les efforts ont englobé les révisions de la classification des postes, dont 42 ont été menées à bien, une activité reconnaissant la pertinence du revenu pour le maintien des employés.

The annual Finance employee recognition dinner was organized and held, where several individuals were recognized for their long-term service to the government and, in turn, to the people of New

On a organisé et tenu le dîner annuel en l'honneur de plusieurs employés du ministère des Finances au service du gouvernement depuis de nombreuses années, et donc de la population du

Brunswick. This annual event is seen as a supplement to ongoing management efforts to recognize Finance employee contributions both on a day-to-day basis and through the employee performance management process.

A Workforce Adjustment Program was put into place corporately to mitigate the impact of 2004-2005 budget reductions on employees. The Human Resources Branch delivered this program for the finance department as well as for the other departments, agencies and commissions it serves.

The finance department reduced its size by nine employees, using a combination of retirements, redeployments and elimination of vacant positions. Taking into account all clients served, branch staff assisted with 29 retirements and 11 reassignments of employees.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective use of technology and information. At the strategic level, this responsibility includes long-term strategies to develop and implement information technology solutions and business applications to meet the expressed business requirements of departments, agencies and commissions served.

Information management includes the development of a standard taxonomy for records, guidelines for the handling of *Right to Information Act* requests and record retention schedules. Information management translates into implementation support for policies and standards and the ongoing monitoring and auditing of records management to ensure ongoing policy compliance.

Nouveau-Brunswick. Cette activité annuelle est un complément des efforts continus de gestion pour reconnaître la contribution des employés du ministère des Finances, de jour en jour et dans le cadre du processus de gestion du rendement des employés.

Un programme de réaménagement des effectifs a été mis en place pour atténuer les répercussions des restrictions budgétaires de 2004-2005 sur les employés. La Direction des ressources humaines s'est chargée de la mise en œuvre de ce programme pour le ministère des Finances, de même que pour les autres ministères, organismes et commissions visés par ses services.

Le ministère a diminué sa taille de neuf employés grâce à une combinaison de retraites, de réaffectations et de postes vacants éliminés. Tenant compte de tous les clients servis, le personnel de la direction a aidé à préparer 29 retraites ainsi que 11 réaffectations.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée de faire une utilisation efficace de la technologie et de l'information. Sur le plan stratégique, cette responsabilité comprend des stratégies à long terme pour élaborer et mettre en œuvre des solutions en matière de technologie de l'information et des applications de gestion qui répondront aux exigences de gestion exprimées des ministères, des organismes et des commissions.

La gestion de l'information comprend l'élaboration d'une taxinomie normalisée pour les documents, des lignes directrices pour le traitement des demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et des calendriers de conservation des documents. La gestion de l'information aboutit au soutien de la mise en œuvre des politiques et des normes, de même qu'à la surveillance et à la vérification continues de la gestion des documents afin d'assurer la conformité aux politiques.

At the operational level, business application development translates into application support over time. There is also operations and technical support which ranges from help desk services, evergreening of equipment, software purchases and installation based upon Corporate Information Management Services policy, to technological infrastructure upgrades such as wiring, server support and security.

Sur le plan opérationnel, l'élaboration d'applications de gestion se traduit en soutien des applications au fil du temps. Il y a aussi les opérations et le soutien technique, qui comprennent les services de dépannage, la mise à jour continue de l'équipement, les achats et l'installation de logiciels en conformité avec les directives des Services gouvernementaux de l'informatique et l'amélioration de l'infrastructure technologique, comme le câblage, le support du serveur et la sécurité.

Consistent with the branch's mandate, activities during the year were targeted at the ongoing task of responding to technological change, upgrading information management protocols and systems, and enhancing and integrating business applications to meet management needs.

Conformément au mandat de la direction, les activités au cours de l'année ont été centrées sur la tâche soutenue que comprend l'adaptation au changement technologique, la mise à jour des protocoles et des systèmes de gestion de l'information et l'amélioration et l'intégration des applications de gestion destinées à répondre aux besoins des gestionnaires.

The department continued its policy of technology upgrades at the desktop. During the past year, one-quarter of its assets were replaced under the departmental evergreening plan. The operations and technical support branch continued to consolidate back office technology by consolidating database servers and Oracle licences. This activity reduced the overall expenditure on back office technology and licensing costs.

Le ministère a maintenu sa politique de mise à jour technologique au poste de travail. Au cours de l'année écoulée, un quart des éléments d'actif ont été remplacés à l'intérieur du plan de mise à jour en continu du ministère. La Section des opérations et du soutien technique a continué à consolider la technologie de soutien en regroupant les serveurs des bases de données et les permis Oracle. Cette mesure a permis de réduire les dépenses générales associées à la technologie de soutien et aux permis.

The constantly changing demand for responsive delivery of services continues to push the evolution of new business applications (software) and changes to existing applications to maintain already realized efficiencies. During the year, 35 business application upgrades were completed, and 12 new applications were developed.

La demande sans cesse changeante visant des services souples continue de forcer l'évolution de nouvelles applications de gestion (logiciels) et des changements aux applications existantes afin de maintenir les économies déjà réalisées. Au cours de l'année, 35 applications de gestion ont été mises à jour et 13 nouvelles applications ont été développées.

An example of these changes was the implementation of the Atlantic Benchmark System for the provincial Office of Human Resources and its counterparts in Prince Edward Island, Nova Scotia and Newfoundland and Labrador. This Web-based application allows the four jurisdictions quick access to public service pay and benefit information.

La mise en œuvre du système d'établissement des postes repères de l'Atlantique pour le Bureau des ressources humaines de la province et ses homologues de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador est un exemple de ces changements. Cette application Web donne aux quatre provinces un accès rapide aux renseignements sur les salaires et les avantages sociaux de la fonction publique.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible for legislative support to the minister and senior management, liaison with the Executive Council Office and the Board of Management, research and planning and legal advice and assistance. The branch is in charge of policy development in collaboration with other divisions, strategic planning, emergency planning, internal communications and operation of the departmental Intranet. Employees also represent the department on several interdepartmental committees.

Key functions include the co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, cabinet and the general public. For example, during 2004-2005, the branch processed 13 government bills, five Opposition bills, 12 debatable motions, nine tabling motions and seven ministerial statements. The branch handled 44 Memoranda to Executive Council, 22 submissions to the Board of Management, 20 requests made under the *Right to Information Act* and nine regulatory changes.

During the fiscal year, numerous updates were provided to government's corporate documents such as the *Prosperity Plan* and red tape reduction reports.

The branch also produced the department's annual report, updated its strategic plan, summarized reports, contacted other jurisdictions for information, and maintained a central inventory of all departmental contracts and agreements.

Branch staff continued to lead two intradepartmental committees: one for legislature support, the other for ongoing improvements to the Intranet site.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification est chargée d'offrir un soutien législatif au ministre et à la haute direction et d'assurer les liaisons avec le Bureau du Conseil exécutif et le Conseil de gestion. Elle s'occupe aussi de la recherche et de la planification, des conseils et de l'aide juridiques, de l'élaboration des politiques de concert avec les autres divisions, de la planification stratégique, de la planification d'urgence, des communications internes, du fonctionnement du site intranet du ministère et de la représentation ministérielle au sein de plusieurs comités interministériels.

Ses responsabilités comportent également la coordination et l'administration des activités générales du ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Au cours de 2004-2005, par exemple, la direction a traité 13 projets de loi du gouvernement, cinq projets de loi de l'opposition, 12 motions sujettes à débat, le dépôt de neuf motions et plusieurs déclarations ministérielles. Elle a aussi traité 44 mémoires au Conseil exécutif, 22 soumissions au Conseil de gestion, 21 demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et neuf modifications réglementaires.

Au cours de l'exercice financier, de nombreuses mises à jour ont été apportées à des documents gouvernementaux tels le *Plan de prospérité* et les rapports sur la réduction des formalités administratives.

La direction a aussi produit le rapport annuel du ministère, vu à la mise à jour de son plan stratégique, résumé les rapports, communiqué avec les représentants d'autres provinces pour obtenir de l'information et tenu un inventaire central de tous les contrats et accords du ministère.

Le personnel de la direction a continué de diriger deux comités interministériels, soit le comité de soutien législatif et le comité d'amélioration continue du site intranet.

Fiscal Policy Division

The Fiscal Policy Division develops and provides policy advice, analysis and information in the areas of fiscal and budget policy, intergovernmental fiscal relations and the economy. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation of the annual budget speech and production of the budget, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan (CPP). It also has responsibility for provincial-municipal fiscal relations, including the administration of provincial-municipal funding arrangements.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are clearly communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division also continued to host participants in the New Brunswick Public Service Internship Program.

Division des politiques fiscales

La Division des politiques fiscales élabore et fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires, les relations financières intergouvernementales et l'économie. Elle coordonne le plan financier pluriannuel, qui forme l'assise du plan budgétaire d'ensemble du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel et la préparation du budget, elle assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice et elle suit de près le rendement économique de la province et en rend compte. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et en vertu du Régime de pensions du Canada (RPC). En outre, elle assume la responsabilité des relations financières entre le gouvernement provincial et les municipalités, y compris l'administration d'arrangements de financement provinciales-municipales.

La division veille aux intérêts du gouvernement en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue de ce dernier sont clairement communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division a continué à recevoir des stagiaires en vertu du Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

Intergovernmental Fiscal Relations Branch

The Intergovernmental Fiscal Relations Branch is responsible for both federal-provincial fiscal relations and provincial-municipal fiscal relations.

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice, analysis and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments. It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on transfer programs and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and First Ministers.

During the past year, the branch was involved in negotiations on both health care funding and Equalization. In September 2004, a 10-year Plan to Strengthen Health Care was announced that will result in an estimated $415 million in new health funding for New Brunswick over a period of six years.

A new Equalization framework was announced in October 2004 that will result in additional funding to New Brunswick of over $100 million in both 2004-2005 and 2005-2006.

Throughout the year, the branch was involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial-territorial issues, including improving health care funding and strengthening Equalization. This included research, development of papers and the establishment of common positions.

Direction des relations financières intergouvernementales

La Direction des relations financières intergouvernementales est chargée des relations financières fédérales-provinciales et des relations financières provinciales-municipales.

Elle veille à ce que les intérêts financiers de la province soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les relations fiscales avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux. Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les programmes de transfert et au maintien de ces programmes, et elle prend part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. De plus, elle joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions intergouvernementales des ministres des finances et des premiers ministres.

Au cours de l'année écoulée, la direction a pris part à des négociations sur le financement en matière de santé et sur la péréquation. Un plan décennal pour consolider les soins de santé a été annoncé en septembre 2004. Le Nouveau-Brunswick recevra un financement supplémentaire de 415 millions de dollars en matière de santé au cours des six prochaines années.

Un nouveau plan de péréquation annoncé en octobre 2004 donnera lieu à des fonds supplémentaires de plus de 100 millions de dollars pour le Nouveau-Brunswick en 2004-2005 et 2005-2006.

Tout au long de l'année, la direction a participé au travail des gouvernements provinciaux et territoriaux sur des questions fédérales-provinciales-territoriales clés, y compris l'amélioration du financement des soins de santé et le renforcement de la péréquation. Elle a pris part à la recherche, à l'élaboration de documents et à l'établissement de positions communes.

The branch also forecasts and monitors a number of major revenue sources, including Equalization, social program transfers and the income taxes.

The Intergovernmental Fiscal Relations Branch is also responsible for providing policy advice, analysis and information pertaining to provincial-municipal fiscal relations. It is responsible for the administration of provisions of the *Municipal Assistance Act*, including the annual determination of the unconditional grant and the monthly payment of municipal net budgets. This branch also administers the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement. Amounts paid are as follows:

- unconditional grant payments to municipalities for 2004-2005 totalled $61,204.2;

- $1,553.3 was remitted to municipalities under the Municipal Fine Revenue Sharing Agreement.

During the past year, the branch was involved in developing a new unconditional grant mechanism for municipalities. In November 2004, a new, four-year unconditional grant mechanism was announced, providing predictability and stability for municipalities in addition to increased funding levels.

Fiscal Policy and Economics Branch

The Fiscal Policy and Economics Branch provides policy advice, analysis and information pertaining to fiscal and budget policy as well as the economy.

Elle prévoit la plupart des principales sources de recettes de la province, y compris les paiements de péréquation, le transfert en matière de programmes sociaux et les impôts sur le revenu.

La Direction des relations financières intergouvernementales est chargée aussi d'offrir des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information concernant les relations provinciales-municipales sur le plan financier. Elle voit à l'application des dispositions de la *Loi sur l'aide aux municipalités*, y compris l'établissement de la subvention sans condition annuelle et le paiement mensuel des budgets municipaux nets. La direction administre l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes. Les montants suivants ont été versés:

- les subventions sans condition versées aux municipalités au cours de l'exercice 2004-2005 se sont élevées à 61 204,2 $;

- un montant de 1 553,3 $ a été versé aux municipalités en vertu de l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes.

Au cours de l'année écoulée, la direction a élaboré un nouveau système de subvention sans condition pour les municipalités. En novembre 2004, le nouveau système de subventions sans condition de quatre ans a été annoncé. Il assure aux municipalités un financement stable et prévisible, en plus d'accroître les niveaux de financement.

Direction de la politique fiscale et de l'économique

La Direction de la politique fiscale et de l'économique fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information ayant trait aux politiques fiscales et budgétaires ainsi qu'à l'économie.

Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's revenue forecast. The branch forecasts some of the province's major revenue sources. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over the four-year period.

La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit la plupart des principales sources de recettes de la province. Elle voit au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours d'une période de quatre ans.

The branch also provides socio-economic research, analysis and information services to the government. This includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and other government decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing statistical information on the province.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information sur le plan socio-économique. Cela consiste, entre autres, à suivre de près les tendances actuelles au sein de l'économie et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de la fluctuation de la conjoncture économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

During the year, the branch was involved in the pre-budget consultation process, including the development of a pre-budget consultation paper, reviewing submissions and stakeholder presentations.

Au cours de l'année, la direction a pris part au processus de consultation prébudgétaire en élaborant un document de consultation prébudgétaire et en examinant les mémoires et les exposés des intervenants.

In carrying out its economic function, the branch continued to document and analyze economic trends in the province and in its major export markets. It provided information and advice in the preparation of the government's economic agenda. The review of the Province's economic performance in 2004 and the outlook for 2005 were presented in its annual publication, *The New Brunswick Economy, 2005*, which was tabled in the Legislative Assembly March 30, 2005, along with the budget.

Pour s'acquitter de sa fonction sur le plan économique, la direction a poursuivi son analyse des tendances économiques dans la province et au sein de ses principaux marchés d'exportation. Elle a fourni de l'information et des conseils sur la préparation du plan d'action du gouvernement en matière économique. L'examen du rendement économique de la province en 2004 et les perspectives pour 2005 ont été présentés dans la publication annuelle intitulée *L'économie du Nouveau-Brunswick 2005*, déposée devant l'Assemblée législative le 30 mars 2005, en même temps que le budget.

The branch is the source for economic intelligence and statistics contained within departmental publications and other documents. These include the *2005-2006 Budget*, the provincial Prospectus (18K),

La direction est la source des renseignements de nature économique et statistique qui sont présentés dans les publications et autres documents du ministère. Ces documents incluent le

the Premier's *State of the Province Address*, and the multi-year fiscal framework process. The branch also co-ordinates the publication of documents including the budget speech and the *NB Economy*. Staff of the branch made presentations on international, national and provincial economic conditions to various groups such as credit rating agencies.

Budget 2005-2006, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), le *Discours sur l'état de la province* du premier ministre, les documents d'information sur les comptes publics et le plan financier pluriannuel. Elle coordonne aussi la publication des documents, y compris le discours du budget et *L'économie du Nouveau-Brunswick*. Le personnel de la direction a présenté des exposés sur les conditions économiques internationales, nationales et provinciales à divers groupes tels les agences d'évaluation du crédit.

The branch assisted with economic impact studies upon request from provincial departments and agencies. Staff used models such as the provincial forecasting model, the development of which was continued; Statistics Canada's Social Policy Simulation Database/Model, and provincial input/output tables.

La direction a contribué à des études d'incidence économique à la demande de ministères et d'organismes provinciaux. Pour ce faire, le personnel a utilisé des modèles tels le modèle de prévisions provincial, dont l'élaboration a été poursuivie, la base de données et le modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada, ainsi que des tableaux d'entrées-sorties provinciales.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act*. Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. In 2004-2005, expansion of content, as well as maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site, were undertaken to improve public access to statistical information on New Brunswick. Socio-economic profiles were assembled for provincial regions on an ad hoc basis.

Les activités de nature statistique de la direction sont menées en vertu de la *Loi sur la statistique*. Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière au sein du gouvernement provincial. En 2004-2005, le contenu du site Web du ministère des Finances a été élargi, et les données socio-économiques et démographiques existantes ont été maintenues et mises à jour afin de mettre davantage de données statistiques sur le Nouveau-Brunswick à la portée du public. La direction a aussi rassemblé, de façon ponctuelle, des profils socio-économiques des régions de la province.

The branch participates on numerous committees and consults with stakeholders regarding issues surrounding Statistics Canada data. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

La direction participe aux travaux de nombreux comités et elle consulte les personnes intéressées sur des questions ayant trait aux données de Statistique Canada. Elle collabore étroitement avec Statistique Canada et elle représente le gouvernement à l'occasion des discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et ses comités.

The branch worked extensively on Statistics Canada's behalf, and in co-operation with provincial government officials, to expand New Brunswick's designated places (DPL) program for the 2006 Census. Work in this area continues. Projects that the branch consulted on included the 2006 Census Consultation, Aboriginal Statistics Initiative, Labour Force Survey Redesign, health care, labour relations, and intergovernmental and international affairs.

La direction a beaucoup travaillé pour Statistique Canada et en collaboration avec les représentants du gouvernement provincial pour élargir le programme de lieux désignés du Nouveau-Brunswick pour le Recensement de 2006. Ce travail se poursuit. Parmi les projets pour lesquels la direction a été consultée, notons les consultations sur le Recensement de 2006, l'initiative sur les statistiques autochtones, le remaniement de l'Enquête sur la population active, les soins de santé, les relations de travail et les affaires intergouvernementales et internationales.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in two core business areas: budget preparation and monitoring, and Board of Management secretariat services *(see page 19)*. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program and, on occasion, secondments from other divisions of the department and the rest of government.

Budget Preparation and Monitoring

Officials of the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government. It is also part of the division's mandate to monitor the budget and develop and co-ordinate the expenditure forecasts.

The division achieved the following objectives during the 2004-2005 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace et efficiente des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : préparation et suivi du budget et services de secrétariat au Conseil de gestion *(voir la page 19)*. La nature de ces services et des autres projets qui lui sont assignés lui permet d'offrir des possibilités de perfectionnement par l'entremise du programme de stages gouvernemental et, à l'occasion, d'affectations provisoires de membres du personnel d'autres divisions du ministère et d'autres entités du gouvernement.

Préparation et suivi du budget

Les responsables de la Division de la gestion financière et du budget jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et de la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près de façon continuelle afin de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de restrictions. Le suivi du budget ainsi que l'élaboration et la coordination des prévisions de dépenses font aussi partie de son mandat.

Au cours de l'exercice 2004-2005, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue des présentations sur le plan financier pluriannuel et du budget annuel;

- developed and implemented the 2005-2006 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts consistent with government's fiscal plan;

- prepared the 2005-2006 Main Estimates;

- prepared the 2005-2006 Capital Estimates;

- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;

- prepared the expenditure portion of the 2003-2004 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and

- provided support to the minister in the Legislative Assembly to obtain authority for appropriations as required under the *Financial Administration Act*.

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2005-2006 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- préparation du budget principal des dépenses pour l'exercice 2005-2006;

- préparation du budget des dépenses en capital de 2005-2006;

- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;

- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant dans le volume 1 des Comptes publics de 2003-2004;

- soutenir le ministre pour l'affectation de crédits qui ont été votés à l'Assemblée législative conformément à la *Loi sur l'administration financière*.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; administration of the Province's banking arrangements, liability and investment management; administration of various pension, sinking, special purpose and trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing, and strategic marketing of New Brunswick to investors.

Financial Operations and Policy

The branch is responsible for developing and co-ordinating the division's operating policies with respect to financing, investing and risk and liability management. It is responsible for credit assessment work, including maintenance of relevant databases and for forecasting and monitoring debt related costs. The branch is also responsible for co-ordinating work on special projects, providing advice to government on matters of a financial nature and matters related to the legislature, and managing the New Brunswick Municipal Finance Corporation.

During 2004-2005, the branch was involved in the Trans-Canada highway project, arranged and participated in presentations to credit rating agencies, assisted in the development of the fund agreement creating the Point Lepreau Used Fuel Management Fund, the fund agreement creating the Point Lepreau Decommissioning Fund and the First Amending Agreement to Escrow Agreement. The branch also provided advice on a number of matters of a financial nature, co-ordinated meetings of the New Brunswick Municipal Finance Corporation and continued to be the departmental liaison for the Fredericton-Moncton highway project.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion de la caisse du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débentures non amortie, l'administration des ententes bancaires du gouvernement, la gestion du passif et des placements, l'administration de divers fonds de retraite, fonds d'amortissement, fonds en fiducie et fonds à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs.

Politiques et opérations financières

Cette direction est chargée d'élaborer et de coordonner les politiques opérationnelles de la division quant au financement, aux placements et à la gestion des risques et du passif. Elle s'occupe des activités d'évaluation du crédit, y compris la mise à jour des banques de données pertinentes, ainsi que de la prévision et du suivi des coûts liés à la dette. Elle veille aussi à coordonner les activités relevant de projets spéciaux, à conseiller le gouvernement sur des questions d'ordre financier ou ayant trait à l'Assemblée législative et à gérer la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Durant l'exercice 2004-2005, la direction a participé au projet de la route transcanadienne, elle a joué un rôle, à titre d'organisatrice et de participante, dans les exposés aux agences d'évaluation du crédit et elle a pris part à l'élaboration de l'entente de financement qui a créé le fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau, de l'entente de financement qui a créé le fonds de déclassement de Point Lepreau et du premier accord modificateur du contrat de dépôt entre les mains d'un tiers. Elle a également donné des conseils sur un certain nombre de questions financières, elle a coordonné les réunions de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et elle a continué à jouer un rôle de liaison ministérielle pour le projet de la route reliant Fredericton et Moncton.

Liability and Risk Management

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, management of liabilities for the Province, the New Brunswick Municipal Finance Corporation and the New Brunswick Electric Finance Corporation, and management of financial assets. The branch consists of a capital markets group and a trust fund administration group.

Capital Markets

This group is responsible for all operational aspects associated with outstanding and new debenture issues including settlement, reporting and liability management. It makes recommendations respecting the methods and timing of long-term financing for the Province, NB Power, New Brunswick Electric Finance Corporation and the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The group also contributes to special projects related to Provincial funding and investments.

During 2004-2005 the group negotiated the sale of bond issues totalling $800 million in addition to the sale of $67 million worth of bonds to the Canada Pension Plan. Approximately $244 million was used for general Provincial purposes, $323 million to refinance maturing issues and $300 million for NB Power.

Two bond issues, totalling nearly $106 million, were negotiated for the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The group also administers certain financial aspects of the corporation.

Gestion du passif et des risques

Cette direction est chargée du financement à long terme du gouvernement provincial et de ses organismes, de la gestion du passif du gouvernement, de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick ainsi que de la gestion des avoirs financiers. Elle se compose de deux sections chargées respectivement des marchés financiers et de l'administration des fonds en fiducie.

Marchés financiers

Cette section est chargée de tous les aspects opérationnels associés aux débentures non amorties et aux nouvelles débentures, y compris le règlement, l'établissement de rapports et la gestion du passif. Elle formule des recommandations sur les méthodes et le calendrier de financement à long terme du gouvernement, d'Énergie NB, de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. La section participe aussi à des projets spéciaux ayant trait au financement et aux investissements provinciaux.

Au cours de l'exercice 2004-2005, cette section a négocié des émissions publiques d'obligations totalisant 800 millions de dollars, en plus de vendre des obligations pour un total de 67 millions de dollars au Fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada. Environ 244 millions de dollars ont été utilisés pour les besoins généraux de la province, 323 millions de dollars ont servi à refinancer les obligations arrivées à échéance et 300 millions de dollars ont été consacrés à Énergie NB.

Deux émissions d'obligations, d'une valeur totale de 106 millions de dollars, ont été négociées pour la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. La section administre également certains aspects financiers de la Corporation.

During the year the group provided analysis and advice on restructuring the Provincial, NBMFC and NB Power Transmission Corporation syndicates. The group also provided advice on the financing of the Student Loan Portfolio.

Au cours de l'année, la section a fourni une analyse et des conseils relativement à la restructuration des syndicats du gouvernement, de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et de Transport Énergie NB. La section a aussi fourni des conseils sur le financement du portefeuille des prêts étudiants.

Trust Fund Administration

The group is responsible for advising the Minister of Finance and the Board of Management on trusteeship issues. The Minister of Finance is trustee for 11 sinking and special purpose trust funds, and the Board of Management is trustee for three pension plans.

Administration des fonds en fiducie

Cette section offre des conseils au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur les questions de gestion fiduciaire. Le ministre des Finances est le fiduciaire de onze fonds d'amortissement et fonds en fiducie à but spécial, tandis que le Conseil de gestion administre trois régimes de retraite.

The group administers the trustee functions required by legislation, including financial controls, preparation and analysis of financial statements, custody of securities, authorization of payments out of the funds, deposits into funds, the receipt of sinking fund installments and analysis of pension liabilities.

La section assume les fonctions relatives à l'administration fiduciaire exigées par la loi, à savoir le contrôle financier, la préparation et l'analyse des états financiers, la garde des titres, l'autorisation d'effectuer des paiements sur les fonds en fiducie, les dépôts sur les fonds en fiducie, la perception des versements aux fonds d'amortissement et l'analyse du passif découlant des régimes de retraite.

With respect to the pension plans for which Board of Management is trustee, Trust Fund Administration is responsible for recommending external investment managers to the board, measuring the performance of these managers, the drafting of investment policies and acting as the liaison between pension committees, Board of Management and external consultants. During the year the group implemented updated investment policies for these plans and took steps to enhance governance.

En ce qui a trait aux régimes de pension dont le Conseil de gestion est fiduciaire, la Section de l'administration des fonds en fiducie s'occupe de faire des recommandations au Conseil pour des gestionnaires des placements de l'extérieur, de mesurer le rendement de ces gestionnaires, de préparer l'ébauche des politiques de placement et d'assurer la liaison entre les comités de pension, le Conseil de gestion et les consultants de l'extérieur. Au cours de l'année, la section a mis en œuvre des politiques de placement à jour pour ces régimes et elle a pris des mesures pour améliorer la gouvernance.

The group also provides investment advice to an independently trusteed pension plan for certain provincial employees. During the year the group co-ordinated the selection of a new investment manager.

La section fournit également des conseils en matière de placement pour un régime de retraite de certains employés du gouvernement provincial, qui est géré par un fiduciaire indépendant. Au cours de l'année, la section a coordonné la sélection d'un nouveau gestionnaire des placements.

The group also established accounting procedures for the New Brunswick Electric Finance Corporation and is now responsible for the preparation of financial statements and projections for the newly formed corporation.

Treasury Services

The branch is responsible for the cash management of the Province's Consolidated Fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include preparing cash flow forecasts; carrying out short-term borrowing for the Province and its agencies, including the New Brunswick Electric Finance Corporation through its treasury bill program, as well as short-term investing for the Province, its agencies and trust funds; executing foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds; executing bond purchases on behalf of the sinking and trust funds; as well as receiving and depositing all revenues in a timely way to minimize short-term financing charges. The branch also has responsibility for all of the Province's banking arrangements and negotiation of banking fees as well as special finance or banking agreements.

During 2004-2005, the branch borrowed $3.6 billion in short-term provincial bills, transacted $253 million in foreign exchange, $736 million sales and purchases in long-term investments and invested $46 billion in short-term investments.

Investor Relations

The branch is responsible for the strategic marketing of New Brunswick to the financial community in Canada and abroad. The branch produces and distributes timely and pertinent information that accurately reflects the Province's financial and economic position to assist investors in their decisions regarding Province of New Brunswick securities. The

La section a établi les méthodes comptables de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe maintenant de la préparation des états financiers et des projections de cette toute nouvelle corporation.

Services de trésorerie

Cette direction est chargée de la gestion des caisses du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et des divers fonds en fiducie du gouvernement provincial, ainsi que des ententes bancaires générales de ce dernier. Parmi ses fonctions, notons la préparation des prévisions des mouvements de trésorerie, la souscription d'emprunts à court terme pour le compte du gouvernement provincial et de ses organismes, y compris la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick, au moyen de son programme de bons du Trésor, la réalisation de placements à court terme pour le gouvernement, ses organismes et ses fonds en fiducie, l'exécution d'opérations de change pour le compte du gouvernement et de ses fonds en fiducie, l'achat d'obligations au nom des fonds d'amortissement et en fiducie, ainsi que la perception et le dépôt en temps opportun de toutes les recettes de façon à minimiser les frais de financement à court terme. Cette direction est également chargée de la totalité des ententes bancaires et de la négociation des frais bancaires ainsi que des ententes financières ou bancaires particulières.

Durant l'exercice 2004-2005, la direction a fait des emprunts à court terme de 3,6 milliards de dollars, effectué des opérations de change pour une valeur de 253 millions de dollars, procédé à la vente et à l'achat de placements à long terme pour une valeur de 736 millions de dollars et investi 46 milliards de dollars à court terme.

Relations avec les investisseurs

La direction est chargée de la mise en valeur stratégique du Nouveau-Brunswick auprès de la communauté financière du Canada et de l'extérieur. Elle produit et distribue des renseignements opportuns et pertinents qui représentent avec exactitude la situation financière et économique de la province afin de guider la prise de décisions des

branch maintains regular contact with the financial community and provides advice to government regarding investor relations.

The Province's financial and economic position was actively promoted within the financial community and formed the basis of presentations to investors. The branch co-ordinated a number of meetings between investment dealers, investors and senior government officials. As well, the branch co-ordinated the premier's meeting with Moody's in New York.

investisseurs concernant les titres émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, elle maintient un contact régulier avec les milieux financiers et elle conseille le gouvernement en matière de relations avec les investisseurs.

La situation financière et économique de la province a été activement mise en valeur auprès des marchés financiers et a été à la base des présentations faites auprès des investisssseurs. La direction a coordonné plusieurs rencontres entre des investisseurs, des courtiers et des cadres supérieurs du gouvernement. En plus, la direction a coordonné la rencontre entre le premier ministre et Moody's à New York.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies and provides fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also provides policy advice and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations.

The division also provides policy advice on the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes. In addition, the branch provides support to the government in the development and implementation of lottery and gaming policy.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

La division fournit aussi des conseils d'orientation stratégique sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick sur les loteries et les jeux de hasard.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition: impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes. La direction offre également du soutien au gouvernement pour l'élaboration et l'application de politiques relatives aux loteries et aux jeux de hasard.

Les responsabilités de la Direction de la politique de l'impôt sont les suivantes:

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;

- design and formulation of tax measures, benefits and credits;
- development and implementation of tax and gaming legislation and regulations;
- development of tax studies and discussion papers;
- development of tax models in support of tax research;
- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;
- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;
- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;
- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;
- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general;
- monitoring of tax developments in other jurisdictions;
- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries, gaming and harness racing;

- conception et formulation de mesures, d'avantages et de crédits d'impôt;
- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière d'imposition et de jeux de hasard;
- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;
- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;
- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux en matière de politiques fiscales;
- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;
- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;
- suivi de la structure fiscale des autres provinces;
- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en matière de loteries, de jeux de hasard et de courses attelées;

- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements, and

- provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

Since 2001, the Tax Policy Branch, on behalf of the Province, has participated in negotiations with the federal government to develop a new Tax Collection Agreement with respect to the collection of New Brunswick income taxes to accommodate the tax on taxable income system. The new agreement ensures that the federal government has the authority to collect provincial taxes in accordance with both the federal and provincial legislation. The Tax Collection Agreement was signed on April 1, 2005.

The branch developed options for implementation of the following 2005-2006 Budget measures:

- The phased reduction of 0.5% per year in the small business corporate income tax rate over the next three years so that the small business rate will be reduced from 2.5% to 1% by July 1, 2007;

- The phased increase in the income threshold eligible for the small business corporate income tax rate of $25,000 per year over the next three years so that the threshold will increase from $425,000 to $500,000 by July 1, 2007;

- Indexation of personal income tax brackets and non-refundable credits.

In addition, the branch developed options to extend indexation to the Low-Income Tax Reduction. This measure was announced in the 2005-2006 Budget.

- conseils d'orientation stratégique, information et liaison avec les Premières nations concernant les ententes de partage des recettes;

- prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

Depuis 2001, la Direction de la politique de l'impôt représente le gouvernement provincial au sein des négociations avec le gouvernement fédéral visant l'élaboration d'un nouvel accord de recouvrement des impôts sur le revenu du Nouveau-Brunswick pour tenir compte du système d'impôt frappant le revenu imposable. Le nouvel accord autorise le gouvernement fédéral à percevoir les impôts provinciaux conformément à la législation fédérale et provinciale. L'accord de recouvrement des impôts a été signé le 1er avril 2005.

La direction a élaboré des options pour la mise en œuvre des mesures suivantes prévues au budget de 2005-2006 :

- Réduction progressive du taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise, à raison de 0,5 % par an pour les trois prochaines années, de sorte à faire passer le taux de 2,5 % à 1 % d'ici le 1er juillet 2007;

- Augmentation progressive du seuil de revenu admissible au taux d'impôt provincial sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise, à raison de 25 000 $ par an pour les trois prochaines années, de sorte à faire passer le seuil de 425 000 $ à 500 000 $ d'ici le 1er juillet 2007.

- Indexation des tranches de revenu pour l'impôt sur le revenu des particuliers et des crédits non remboursables.

En outre, la direction a élaboré des options visant à indexer également la réduction de l'impôt applicable aux faibles revenus. Cette mesure a été annoncée dans le budget de 2005-2006.

As a result, all single tax filers with incomes up to $12,713 and families earning up to $20,324 will not have to pay provincial personal income tax.

During 2004-2005, the branch also undertook a major initiative in the design of the Tuition Tax Cash Back Credit. This credit provides individuals with an income tax credit equal to 50 per cent of total eligible tuition costs against provincial personal income tax payable. Individuals may claim a credit up to $2,000 per year provided they have that amount of New Brunswick income tax payable; the lifetime maximum amount that may be claimed is $10,000. Full-time and part-time post-secondary students, who attended an eligible post-secondary institution, file a New Brunswick income tax return and have New Brunswick personal income tax payable, may be eligible for the credit. The credit may be claimed any time up to 20 years from the first year credit is claimed. The first applications will be accepted after personal income taxes have been filed for 2006 taxation year.

In co-operation with the Department of Family and Community Services and Service New Brunswick, the branch implemented amendments to the *Assessment Act* to provide qualifying non-profit housing organizations with an exemption from the provincial property tax applied to their low-income rental housing facilities. These amendments fulfil the 2004-2005 Budget commitment to provide qualifying non-profit housing organizations with provincial property tax relief, effective Jan. 1, 2005.

The 2004 Speech from the Throne announced that government would be introducing property tax incentives for approved restorations to designated heritage properties. The branch developed options for the implementation of these measures, which were introduced in the 2005-2006 Budget.

Par conséquent, tous les déclarants célibataires ayant un revenu de 12 713 $ ou moins et les familles ayant un revenu de 20 324 $ ou moins n'auront pas à payer l'impôt provincial sur le revenu des particuliers.

Au cours de 2004-2005, la direction a entrepris le projet majeur de la conception du remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité, qui procure un remboursement du crédit d'impôt équivalant à 50 % du total des frais de scolarité admissibles contre l'impôt provincial sur le revenu à payer. Les particuliers peuvent demander jusqu'à concurrence de 2 000 $ par an à condition d'avoir ce montant d'impôt provincial sur le revenu à payer. Un montant maximum de 10 000 $ peut être réclamé à vie. Les étudiants postsecondaires à temps plein ou à temps partiel qui ont fréquenté un établissement postsecondaire admissible, qui font une déclaration d'impôt sur le revenu et qui ont un impôt provincial sur le revenu à payer peuvent être admissibles au remboursement du crédit. Le remboursement du crédit peut être appliqué à n'importe quel moment, sur une période de 20 ans, à partir de la première année de crédit. Le premier remboursement peut être réclamé contre l'impôt provincial sur le revenu à payer au moment de produire la déclaration pour l'année d'imposition 2006.

En collaboration avec le ministère des Services familiaux et communautaires et Services Nouveau-Brunswick, la direction a apporté des modifications à la *Loi sur l'évaluation* afin d'offrir aux organismes de logement sans but lucratif admissibles une exonération de l'impôt foncier provincial applicable aux ensembles locatifs pour ménages à faible revenu. Ces modifications remplissent l'engagement budgétaire pris en 2004-2005 par rapport à l'allégement de l'impôt foncier provincial des organismes de logement sans but lucratif admissibles dès le 1er janvier 2005.

Le discours du Trône de 2004 annonçait que le gouvernement lancerait un programme incitatif d'impôt foncier applicable aux travaux de restauration approuvés sur certains biens patrimoniaux. La direction a élaboré des options pour la mise en oeuvre de ces mesures. Elles ont été présentées dans le budget de 2005-2006.

The branch also completed discussions with First Nations that have agreements respecting the sharing of tax revenues. Talks also covered the long-standing issue of the sharing of the provincial sales tax. Audits were completed and the branch facilitated the payment to those First Nations with agreements of an amount equal to the provincial portion of the HST collected on on-reserve sales to non-natives. The branch also continued to facilitate the gaming revenue-sharing portions of the agreements.

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit Services and Account Management.

In addition, over the year, the Department of Finance worked extensively with the Canada Revenue Agency (CRA) in the administration of various tax programs such as the Harmonized Sales Tax and the New Brunswick income tax. These programs are governed by formal agreements and memoranda of understanding that require the CRA to account for, and report to, the Province on all administrative and operational results.

New Brunswick and the other provinces and territories participate with the CRA on several national working committees that attempt to enhance tax administration practices in Canada. They also develop opportunities to combat the underground economy by encouraging voluntary compliance through public awareness.

La direction a mené à bien les discussions avec les Premières nations signataires d'une entente de partage des recettes fiscales. Ces discussions ont aussi porté sur une question de vieille date : le partage de la taxe de vente provinciale. Des vérifications ont été effectuées, et la direction a versé aux Premières nations signataires un paiement égal au pourcentage provincial de la TVH perçue dans la réserve auprès de la population non autochtone. La direction a aussi continué à gérer la partie des ententes relative au partage des recettes provenant des appareils de loterie.

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et elle se compose de trois sections: Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et Gestion des comptes.

De concert avec l'Agence de revenu du Canada (ARC), le ministère des Finances a aussi entrepris au cours de l'année des travaux d'envergure au sujet de l'administration de divers programmes d'impôt tels la taxe de vente harmonisée et l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. Ces programmes sont régis par des ententes officielles et des protocoles d'entente qui obligent l'ARC à rendre compte de tous les résultats administratifs et opérationnels et à les présenter à la province.

Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires siègent avec l'ARC à divers comités de travail nationaux qui ont pour but d'améliorer les pratiques d'administration fiscale au Canada. Ils élaborent également des moyens de combattre l'économie souterraine en encourageant la conformité volontaire grâce à la sensibilisation du public.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration section is responsible for certain administrative aspects of the property and consumption tax programs. It also provides other general administrative services to the branch. This section consists of the Tax Program Unit and the Inspection and Investigation Unit.

Tax Program Unit

Responsibilities include:

- development and ongoing review of licence and refund application forms, tax guides, bulletins, and notices including the provision of tax information on the department's Web site;
- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- assistance with the analysis and review of formal objections to tax assessments, and co-ordination of the appeals process, which includes making presentations at hearings on behalf of the department;
- interpretations of tax legislation relative to native issues and development of processes for delivering Section 87 exemptions under the federal *Indian Act*;
- provision of call centre services for the division for the receipt and distribution of telephone inquiries;

Administration des programmes d'impôt

La Section de l'administration des programmes d'impôt s'occupe de certains aspects administratifs des programmes d'impôt foncier et de taxes à la consommation. Elle offre aussi d'autres services administratifs généraux à la direction. Elle se compose de l'Unité des programmes d'impôt et de l'Unité des inspections et des enquêtes.

Unité des programmes d'impôt

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes :

- élaboration et examen continu des formulaires de demande de permis et de remboursement, des guides d'impôt, des bulletins et des avis, y compris l'affichage de renseignements fiscaux sur le site Web du ministère;
- élaboration de directives et de méthodes administratives, et examen continu de celles-ci;
- renseignements au public, conseils de spécialistes et services de consultation;
- services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes d'impôt;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- aide à l'analyse et à l'examen des oppositions formelles aux avis de cotisation et coordination de la procédure d'appel, y compris la présentation d'exposés au nom du ministère à l'audition de l'appel;
- interprétation des lois fiscales relatives aux questions autochtones et élaboration de processus pour accorder des exemptions en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* du gouvernement fédéral;
- services de centre d'appels pour la division, consistant à recevoir et à acheminer les demandes de renseignements téléphoniques;

- participation in federal-provincial collaborative tax administration initiatives.

Administrative accomplishments of the unit during the 2004-2005 fiscal year included:

- research and preparation of responses to 11 notices of objection and co-ordination of two ministerial tax appeals;
- introduction of the following measures in conjunction with the department's consultative process with producers to enact tighter controls over the availability of tax-exempt fuel and implement increased accountability for consumers of tax-exempt fuel:
    - new application forms for gasoline and motive fuel exemption cards;
    - a purchaser's permit as a requirement for persons engaged in manufacturing, forest work and mining/quarrying to obtain tax-exempt fuel;
    - an annual fuel purchase and usage report to be filed by these classes of consumers holding valid fuel exemption cards or purchaser's permits;
    - modifications of the unit's Consolidated Registration System (CRS) to capture additional information necessary to support the division's monitoring and follow-up action associated with the administration of fuel tax exemptions.
- represented New Brunswick on governance committees under the International Fuel Tax Agreement (IFTA);

- participation aux initiatives conjointes des gouvernements fédéral et provincial en matière d'administration de l'impôt.

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2004-2005, notons les suivantes :

- recherche relative à 11 avis d'opposition et préparation des réponses, et coordination de deux appels de l'impôt pour le ministère;
- adoption des mesures ci-dessous, en conjugaison avec le processus de consultation du ministère auprès des producteurs, afin de mieux contrôler la disponibilité du carburant exempté de la taxe et d'accroître la responsabilisation des consommateurs du carburant exempté de la taxe :
    - nouveaux formulaires à remplir pour demander la carte d'exonération de la taxe sur l'essence et les carburants;
    - permis d'acheteur exigé des personnes engagées dans la fabrication, le travail forestier et l'exploitation de mines ou de carrières pour obtenir du carburant exempté de la taxe;
    - rapport annuel sur les achats et l'utilisation de carburants exigé des consommateurs titulaires d'une carte d'exonération de la taxe sur les carburants ou d'un permis d'acheteur valide;
    - changements apportés au système intégré d'enregistrement de l'unité pour permettre de saisir les renseignements supplémentaires qui sont nécessaires pour appuyer les mesures de contrôle et de suivi de la division relativement à l'administration de l'exemption de la taxe sur le carburant.
- représentation du Nouveau-Brunswick au sein des comités de gouvernance établis en application de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants;

- represented New Brunswick on the federal/provincial/industry Fuel Tax Council and the Tobacco Steering Committee, the mandates of which are to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;

- implementation of an on-line submittable licence application form for IFTA carriers, in collaboration with Service New Brunswick, to improve delivery of licensing and registration services to the trucking industry;

- development and implementation of a new electronic reference system to provide division staff with comprehensive on-line information on all administrative aspects of assigned programs, including database and desktop procedures, tax interpretations and historical data;

- introduction of comprehensive new content within the electronic system in the following areas:

    - the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* interpretations manual;

    - the desktop administrative procedures for the revenue collection process relating to minerals, oil and natural gas;

    - the desktop procedures for the licensing and registration function;

    - the systems procedures for the Consolidated Registry System;

- représentation du Nouveau-Brunswick au sein du conseil fédéral-provincial-sectoriel de la taxe sur le carburant et du comité directeur sur le tabac, qui ont pour mandat de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;

- mise en application d'un formulaire de demande en ligne pour les transporteurs titulaires d'un permis de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick, afin d'améliorer la prestation des services de délivrance de permis et de licences et d'enregistrement offerts au secteur du camionnage;

- développement et mise en application d'un nouveau système de référence électronique pour fournir au personnel de la division des renseignements complets en ligne concernant tous les aspects administratifs des programmes assignés, y compris la procédure de base de données, les méthodes informatiques, les interprétations fiscales et les données historiques;

- présentation d'un nouveau contenu exhaustif dans le système électronique portant sur les domaines suivants :

    - manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*;

    - méthodes informatiques applicables à l'administration du processus de perception des recettes provenant des minéraux, du pétrole et du gaz naturel;

    - méthodes informatiques applicables à la délivrance de permis et de licences et à l'enregistrement;

    - méthodes applicables au système intégré d'enregistrement;

- the procedures manual for the Inspection and Investigation Unit;

- responded to 73,320 public inquiries on tax and regulatory matters, and

- administration of a licensing program covering 1,126 registrants under IFTA, 46 gasoline and motive fuel wholesalers and 789 retailers, 43 tobacco wholesale vendors, 1,872 tobacco retail vendors and 3,674 exempt fuel card holders.

Inspection and Investigation Unit

Responsibilities include:

- education of vendors and consumers to enhance voluntary compliance with the tax laws administered by the branch;

- performing inspections and investigations of the operations of taxpayers and collectors to ascertain compliance with legislative and regulatory requirements, and

- undertaking corrective measures where necessary.

During the fiscal year, the unit continued to provide and/or acquire training in various program areas, with particular emphasis on fuel consumer groups, the IFTA program, the administrative agreements established with various First Nations, and general legal aspects of inspection and investigation.

Accomplishments of the unit during the fiscal year 2004-2005 include:

- 1,390 tobacco retailer inspections and 788 fuel retailer inspections;

- manuel des méthodes de l'Unité des inspections et des enquêtes;

- traitement de 73 320 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité et de réglementation;

- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 126 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, à 46 grossistes d'essence et de carburants, à 789 détaillants d'essence et de carburants, à 43 grossistes de tabac, à 1 872 détaillants de tabac et à 3 674 titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants.

Unité des inspections et des enquêtes

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes:

- sensibilisation des vendeurs et des consommateurs en vue d'améliorer l'observation volontaire des lois fiscales qui relèvent de la direction;

- inspection des activités des contribuables et des percepteurs de taxes et réalisation d'enquêtes afin de veiller au respect des lois et des règlements;

- mise en place de mesures correctives, au besoin.

Au cours de l'exercice financier, l'unité a continué à fournir et à acquérir de la formation dans divers secteurs de programme, mettant un accent particulier sur les groupes de consommateurs de carburants, l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les ententes administratives établies avec diverses Premières nations et les aspects juridiques des inspections et des enquêtes.

Parmi les réalisations de l'unité au cours de l'exercice 2004-2005, notons les suivantes :

- 1 390 inspections auprès de détaillants de tabac et 788 inspections auprès de détaillants de carburants;

- 176 tobacco retailer educational visits and 114 fuel retailer educational visits;
- 352 educational visits to exempt fuel card holders, and
- 190 investigations of various types.

These resulted in:

- 134 tickets of which 25 were for tobacco violations and 109 were for fuel violations; also, 96 were warnings and 38 were fines amounting to $13,830.

In addition, presentations relative to specific tobacco tax program issues have been provided to local law enforcement and regulatory agencies. This ongoing effort results in increased co-operation in combatting tobacco tax program violations.

Audit Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective auditing program targeted at areas of revenue risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

Audit Services is responsible for:

- delivering a comprehensive tax auditing program with a primary focus on gasoline and motive fuel tax and tobacco tax, but also including bulk sales clearance certificate requests pertaining to the former *Social Services and Education Tax Act;*

- 176 visites à des fins éducatives auprès de détaillants de tabac et 114 auprès de détaillants de carburants;
- 352 visites à des fins éducatives auprès des titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants;
- 190 enquêtes variées.

Ces démarches ont donné lieu à :

- 134 contraventions, dont 25 pour des infractions relatives au tabac et 109 pour des infractions relatives au carburant. De plus, 96 des contraventions étaient des mises en garde et 38 étaient des amendes s'élevant à 13 830 $.

En outre, des exposés portant sur des questions particulières se rapportant au programme de la taxe sur le tabac ont été présentés aux organismes locaux d'application de la loi et de réglementation. Ces efforts soutenus accroissent la collaboration dans la lutte contre les infractions au programme de la taxe sur le tabac.

Services de vérification

Un programme de vérification efficace ciblant les domaines à risque en matière de revenu représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Les responsabilités des Services de vérification sont les suivants:

- appliquent un programme exhaustif de vérification fiscale portant principalement sur la taxe sur l'essence et les carburants et la taxe sur le tabac, mais incluant les demandes de certificat d'attestation de paiement de la taxe pour les ventes en bloc concernant l'ancienne *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*;

- conducting fuel tax audits on New Brunswick - based inter-jurisdictional carriers as a member jurisdiction of IFTA;

- performing audits on registration fees on New Brunswick-based inter-jurisdictional carriers as a member of the International Registration Plan (IRP) on behalf of the Department of Public Safety;

- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;

- performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;

- providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects and providing support to the appeal process, and

- strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy.

Enhancing voluntary compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. It is believed that attitudes towards compliance with tax laws may be positively influenced at earlier stages with effective education programs.

The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education and ensure geographic and industry coverage.

- à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les services réalisent des vérifications relativement à la taxe sur les carburants auprès de transporteurs concernés basés au Nouveau-Brunswick;

- à titre de membre du Plan international d'immatriculation, les services réalisent au nom du ministère de la Sécurité publique des vérifications relatives aux droits d'immatriculation auprès des transporteurs concernés basés au Nouveau-Brunswick;

- examinent la répartition des revenus des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;

- réalisent des vérifications de titulaires d'une licence de loteries en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;

- offrent des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réalisent des projets spéciaux et offrent un soutien relatif au processus d'appel;

- participent de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine.

Le renforcement de l'observation volontaire des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Les Services de vérification sont d'avis qu'il est possible d'influencer positivement les attitudes à l'égard de l'observation des lois fiscales en offrant, dès le départ, des programmes éducatifs efficaces.

L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque, afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

The audit program continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. It is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

- giving reassurance to compliant taxpayers/ collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and
- identifying taxpayers or collectors that are not paying or collecting the tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

For the fiscal year ending March 31, 2005, 509 gasoline and motive fuel audits were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included six audits on wholesalers, 36 audits on retailers, 12 books and records reviews on exempt groups, 113 audits on farmers, 109 audits on wood producers, 160 audits on fishers, 11 audits on manufacturers, three audits on forest workers, two audits on silviculturists, two audits on aquaculturists, 10 audits/investigations, seven objections and appeals and 38 refund reviews.

Also during the year, seven audits were completed under the IFTA: six high distance audits and one low distance audit.

The unit had accelerated the completion of its four-year auditing commitment under IFTA in the previous year, which enabled a greater focus on the auditing of fuel consumers in 2004-2005.

Le programme de vérification a continué de porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis, ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- en assurant les contribuables et les percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;
- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, 509 vérifications ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Six vérifications ont porté sur des grossistes et 36, sur des détaillants; 12 examens des livres comptables ont porté sur des groupes exemptés; 113 vérifications ont porté sur des fermiers, 109, sur des producteurs de bois, 160, sur des pêcheurs, 11, sur des fabricants, trois, sur des travailleurs forestiers, deux, sur des sylviculteurs, et deux, sur des aquaculteurs. De plus, 10 vérifications et enquêtes, sept oppositions aux avis de cotisation et appels et 38 remboursements ont fait l'objet d'une vérification.

En outre, sept vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, soit six vérifications de transporteurs ayant parcouru de grandes distances et une, de faibles distances.

L'unité a rempli son engagement de quatre ans concernant les vérifications en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants durant l'exercice antérieur, ce qui lui a permis de se concentrer davantage sur la vérification des consommateurs de carburant en 2004-2005.

Under the IRP, the section performed 37 audits and investigations.

The Audit Services section also reviewed 447 IFTA and IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf.

During the year, the tobacco team completed 49 audits and 21 books and records reviews on retail vendors, 12 wholesale vendor audits, and processed eight refunds at the wholesale level. Also, four audits or investigations were performed.

Auditing under the *Social Services and Education Tax Act* was completed in prior years; however, during the current year, seven bulk sales clearance certificate requests were confirmed pertaining to this act.

The Audit Services section met with Canada Revenue Agency (CRA) officials during the year to discuss issues and obtain information and explanations related to the federal income allocation audit program for corporate income and capital taxes. The unit reviewed 161 income allocation audit files supplied by CRA for the year.

In addition, 16 audits under the *Financial Corporation Capital Tax Act* were completed during the year.

In conjunction with CRA, 76 community visits were performed. The purpose of this initiative is to provide education on tax laws to New Brunswick businesses and reduce participation in the underground economy.

L'unité a effectué 37 vérifications et enquêtes se rapportant au Plan international d'immatriculation.

De plus, les Services de vérification ont passé en revue 447 vérifications réalisées en notre nom par d'autres pays en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants et du Plan international d'immatriculation.

Au cours de l'exercice, l'équipe chargée du respect des règles relatives au tabac a réalisé 49 vérifications et 21 examens des livres comptables portant sur des détaillants et 12 vérifications portant sur des grossistes. De plus, elle a procédé à huit remboursements à des grossistes, de même qu'à quatre vérifications et enquêtes.

Les vérifications en vertu de la *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation* ont été effectuées au cours des années précédentes. Toutefois, au cours de l'exercice, sept demandes de certificat d'attestation du paiement de la taxe pour les ventes en bloc ont été confirmées relativement à cette loi.

Le personnel des Services de vérification a rencontré des représentants de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au cours de l'exercice pour discuter du programme fédéral de vérification de la répartition des revenus aux fins de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le capital. La section a passé en revue 161 dossiers de vérification de la répartition des revenus fournis par l'ARC.

En outre, 16 vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de la *Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

Soixante-seize visites communautaires ont été effectuées de concert avec l'ARC. Ces visites ont pour but de sensibiliser les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick aux lois fiscales et à réduire la participation à l'économie souterraine.

The section conducts audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST). These rebates pertain to the 8% provincial component of HST relating to research and development expenditures of universities. One rebate was approved in the research and development area.

The section also conducted five audits on the 8% provincial component of HST relating to First Nations agreements.

The auditing of charitable gaming licence holders continued in the year. Fifty-three audits and one audit/investigation were completed on behalf of the Department of Public Safety.

Account Management

The Account Management section has two responsibility areas: Tax Accounting and Refunds Unit and the Accounts Receivable Unit. Due to the nature of the work performed in this section, customer service is a key focus. This section is in direct contact with the general public on a daily basis either by telephone, correspondence or visitation.

During the 2004-2005 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property tax, consumption tax and mineral tax and royalties payments and reports;
- processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres;
- administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax on private transfers of boats and aircraft;

La section effectue la vérification de certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH). Ces remises sont reliées à la portion provinciale de 8 % de la TVH applicable aux dépenses de recherche et de développement des universités. Une remise a été approuvée dans le domaine de la recherche et du développement.

Cinq vérifications ont été réalisées relativement à la portion provinciale de 8 % de la TVH se rapportant aux ententes avec les Autochtones.

Les vérifications de titulaires d'une licence de jeux de hasard à des fins de bienfaisance se sont poursuivies au cours de l'exercice. Cinquante-trois vérifications ont été réalisées au nom du ministère de la Sécurité publique, de même qu'une vérification et enquête.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes comporte deux secteurs de responsabilité : l'Unité des paiements et remboursements d'impôt et l'Unité des comptes débiteurs. Vu la nature du travail dans cette section, le service à la clientèle joue un rôle clé. La section a un contact direct avec le grand public tous les jours, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites.

Au cours de l'exercice 2004-2005, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements et des rapports relatifs à l'impôt foncier, aux taxes de consommation et aux taxes et redevances pour les minéraux;
- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;
- administration et confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels désignés dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;

- providing accounting functions relating to revenue and receivables;
- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;
- carrying out enforced collection procedures, where required;
- processing property and consumption tax refunds;
- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;
- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;
- administering the Financial Corporation Capital Tax program;
- administering the federal payment-in-lieu of property tax program, and
- administering the Small Business Investor Tax Credit program.

Commencing April 2004, the administration of the tax and royalties noted below was transferred from the Department of Natural Resources. This section performs functions related to return and payment processing, collections and revenue accounting. Included are:

- metallic minerals tax;
- peat, sand and gravel royalties;
- coal, potash and salt royalties; and
- oil and natural gas royalties.

- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;
- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;
- exécution des activités de recouvrement, au besoin;
- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;
- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;
- administration du programme de la taxe sur le capital des corporations financières;
- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier;
- administration du Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

En avril 2004, le ministère des Ressources naturelles a transféré l'administration de la taxe et des redevances ci-dessous. La section s'occupe des tâches associées au traitement des déclarations et des paiements, aux recouvrements et à la comptabilité des recettes. Cela comprend :

- la taxe sur les minéraux métalliques;
- les redevances pour la tourbe, le sable et le gravier;
- les redevances pour le charbon, la potasse et le sel;
- les redevances pour le pétrole et le gaz naturel.

The section accounted for revenues in excess of $1.05 billion, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 550,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST-related taxes through various payment channels. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

The section verified and approved 39,513 refunds and credits for a total of $40.859 million during fiscal year 2004-2005.

- 5,851 property tax refunds ..... $6.600 M
- 3,316 fuel and tobacco tax refunds ..... $26.536 M
- 81 Harmonized Sales Tax refunds $3.317M
- 182 Provincial Vehicle Tax refunds $0.074M
- 30,005 Low-income Seniors' Benefits ..... $3.000 M
- 50 Small Business Investor Tax Credits ..... $0.387 M
- 10 royalty refunds ..... $0.098 M
- 18 Financial Corporation Capital Tax refunds ..... $0.847 M

Service New Brunswick offices processed an additional 28,803 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of $5.637 million for the allowance related to the 2004 taxation year.

La section a perçu des recettes de plus de 1,05 milliard de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité, moyennant diverses modalités, quelque 550 000 paiements en rapport avec l'impôt foncier, les taxes sur l'essence et les carburants, le tabac, le pari mutuel, le capital des corporations financières et la TVH. Le service de la comptabilité a préparé tous les états financiers et il s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

Au cours de l'exercice 2004-2005, la section a vérifié et approuvé 39 513 demandes de remboursement et de crédit totalisant 40,859 millions de dollars.

- 5 851 remboursements de l'impôt foncier..... 6,600 M $
- 3 316 remboursements des taxes sur les carburants et sur le tabac ..... 26,536 M $
- 81 remboursements de la taxe de vente harmonisée ..... 3,317 M $
- 182 remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules ..... 0,074 M $
- 30 005 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu ..... 3,000 M $
- 50 crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises..... ..0,387 M $
- 10 paiements de redevances ..... 0,098 M $
- 18 remboursements de la taxe sur le capital des corporations financières ..... 0,847 M $

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité 28 803 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, occasionnant des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 5,637 millions de dollars pour l'année d'imposition 2004.

The unit addresses all receivables for consumption and property taxes as well as mineral tax and royalties. The majority of remaining sales tax accounts are being closely monitored until payment arrangements are concluded. Legal action has been initiated where necessary.

Due to the volume, the main receivables focus is on property tax accounts. During the year, the Accounts Receivable Unit continued to review procedures in order to improve upon the collection process. Positive results are being achieved. To illustrate, for the 2004 taxation year, 96% of the provincial and municipal tax levy was collected prior to the issuance of the 2005 tax bills. The successes achieved in collecting overdue accounts have further reduced the balance in accounts receivable by $10.0 million.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information on over 437,000 property tax accounts. In conjunction with Service New Brunswick, enhancements to the system continued to be made during the last fiscal year.

The section continued to work closely with the division's Strategic Business Initiatives Branch in the review of the division's needs for an integrated revenue information system to more efficiently manage a very significant portion of the total provincial revenues.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of best business practices required to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative business solutions to develop and administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

Cette section est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux taxes et redevances pour les minéraux. La majorité des comptes de taxe de vente restants sont étroitement surveillés jusqu'à ce qu'une entente de paiement soit conclue. Des poursuites ont été entreprises, au besoin.

En raison de la quantité, les comptes d'impôt foncier sont la cible principale de l'Unité des comptes débiteurs. Au cours de l'exercice, l'unité a poursuivi l'examen des méthodes en vue d'améliorer le processus de recouvrement. On réalise des résultats positifs. Pour l'année d'imposition 2004, par exemple, 96 % des impôts provinciaux et municipaux avaient été prélevés avant l'envoi des factures d'impôt de 2005. Le succès remporté par rapport au recouvrement des comptes en souffrance a réduit le solde des comptes à recevoir d'un autre 10 millions de dollars.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 437 000 comptes d'impôt foncier. On a continué à améliorer le système au cours du dernier exercice en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick.

La section a continué à travailler en étroite collaboration avec la Direction des initiatives stratégiques de gestion pour évaluer les besoins de la division en matière d'un nouveau système intégré d'information sur les recettes qui lui permettrait de gérer plus efficacement une part très importante du total des recettes provinciales.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion fournit une orientation pour l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre des pratiques exemplaires de gestion qu'il faut mettre en place pour répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du grand public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt mène ses activités et le recours à des solutions de gestion novatrices pour élaborer et administrer des programmes équitables et efficaces en matière d'imposition et de réglementation.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has the responsibility to review existing business applications and develop requirements for new applications. It provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

During 2004-2005, the branch continued to play a leadership role, jointly with Service New Brunswick, in the review of the mainframe computer system that supports the assessment and taxation of real property in New Brunswick. This review is ongoing with the objective of replacing outdated technology with a system that provides for more efficient and effective administration of real property tax.

The branch also continued to lead the Revenue and Taxation Division in a review of the technology and information systems used in the division with a view to the integration and increased efficiency of an integrated revenue information system. This review is ongoing.

Other responsibilities of the branch include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions;
- ongoing review and assessment of business practices and procedures to ensure continuous improvement;
- maintenance and improvement of internal controls;
- records management of divisional records, including development of standardized records classification plan, and
- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne adéquates soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. La direction a la responsabilité d'examiner les applications de gestion et d'établir les exigences des nouvelles applications. Elle assure les liaisons avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

Au cours de l'exercice 2004-2005, la direction, de concert avec Services Nouveau-Brunswick, a continué à jouer un rôle directeur dans la révision de l'ordinateur central utilisé pour l'évaluation et l'imposition des biens réels au Nouveau-Brunswick. Cette révision est effectuée de façon continue dans le but de remplacer la technologie périmée et de développer un système permettant une application plus efficace de l'impôt foncier.

La direction a aussi continué à diriger la Division du revenu et de l'impôt dans l'examen des systèmes de technologie et d'information qu'elle utilise, en vue d'intégrer le système d'information sur le revenu et d'en accroître l'efficacité. Cet examen est en cours.

Les autres champs de responsabilité de la direction comprennent :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices;
- l'examen et l'évaluation continuels des pratiques et des méthodes de gestion afin d'assurer une amélioration continue;
- la mise à jour et l'amélioration des contrôles internes;
- la gestion des dossiers de la division, incluant l'élaboration de plans de classement des dossiers standardisés;
- la préparation du budget et le suivi des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.

Notes